



Droit a la propriete ou recuperer son achat de propriete

Par **bruowing**, le **07/05/2009** à **18:55**

Bonjour, je suis propriétaire depuis 1 an maintenant d'une ancienne maison, le jour de l'achat je me suis aperçu sur le cadastre que la petite maison qui était ds mon jardin et qui colle au voisin était sur ma propriété, j'ai tout de suite demandé au notaire comment ça se faisait que le voisin ait fait sa cuisine à l'intérieur, et qu'elle ne m'était pas ouverte; il me dit qu'il me vend la maison comme ça et c'est tout. Rncé le voisin qui était un entrepreneur en maçonnerie a toujours dit que cette dite petite maison lui appartenait; après enquête je me suis procuré l'acte de vente de sa maison et me suis rendu compte que la superficie était seulement égale à sa maison sans ma petite maison que je voudrais récupérer. rnquestion es ce que je me lance en l'attaquant pour récupérer mon achat ou je me couche, d'avance merci